

Vivre autonome 41 Personnes âgées / handicapées

Déplacement

En Loir-et-Cher, il existe des solutions de transport et d'accompagnement pour les personnes en perte d'autonomie.

Offres de transport tout public

[Remi, le réseau de mobilité interurbaine](#)

[Carte senior plus SNCF : www.sncf.com](http://www.sncf.com)

[Les compagnons du voyage SNCF : www.compagnons.com](http://www.compagnons.com)

[Resago](#)

[Transport de personnes autonomes](#)

Offres de transport spécifiques

L'aide à la mobilité et au transport de personnes a pour objectif de faciliter les déplacements des personnes ayant des difficultés de mobilité : sortir seul(e) ou se déplacer pour accomplir une démarche administrative, se rendre à la banque ou aller voir le médecin...

Des services proposent une aide à la mobilité du domicile jusqu'à la destination choisie à l'aide de véhicules adaptés.

Transport solidarité santé

Ce dispositif permet aux Loir-et-Chériens vivant dans une zone non desservie par les transports en commun et dans l'impossibilité de se déplacer de faire appel à un taxi pour se rendre à un rendez-vous médical. Dans la limite de 3 prises en charge par an et chez le professionnel de santé le plus proche de son domicile.

1. Être assuré à l'un des trois grands régimes d'assurance maladie (CPAM, MSA, RSI).
2. Être en situation d'isolement géographique, économique et social.
3. Résider à son domicile (hors établissement).
4. Disposer de ressources modestes : être bénéficiaire de la CMUC, de l'ACS, du RSA ou disposer de ressources mensuelles inférieures à 800 € pour une personne seule ou 1 200 € pour un couple (100 € supplémentaires par personne à charge).

Complétez et envoyez [le bon de prise en charge](#) à votre Caisse d'assurance maladie accompagné de votre dernier avis d'imposition 15 jours avant votre rendez-vous médical.

Votre caisse étudiera votre demande et vous retournera la décision de prise en charge mentionnant l'accord ou le refus.

En cas d'avis favorable, vous pourrez le présenter au taxi conventionné de Loir-et-Cher de votre choix pour effectuer votre transport.

Handigo

Handigo est un service de transport collectif public destiné aux personnes à mobilité réduite.

[Télécharger la fiche explicative Handigo](#)

Toutes les infos sur [Azalys](#).

Transports de personnes à mobilité réduite

[Téléchargez la liste des tarifs des transports à mobilité réduite](#)